

## 12 % des ménages de l'Eure utilisateurs des services à la personne, un recours assez faible

En 2013, le taux de recours aux services à la personne dans l'Eure s'élève à 12,1 %, nettement au-dessous du taux normand (14,3 %). Il est même de loin le plus faible des départements normands. Quelle que soit la situation des ménages (âge, niveau de vie, etc.), les taux de recours dans l'Eure sont inférieurs aux taux régionaux. En particulier, les couples avec trois enfants ou plus y ont beaucoup moins recours que dans les autres départements normands. À l'horizon 2030, près de 8 500 ménages supplémentaires potentiellement utilisateurs de services à la personne sont attendus.

Camille Hurard, Bruno Mura (*Insee Normandie*), Christelle Bérard, Brigitte Keromnes (*Directrice*)

En 2013, plus de 29 000 ménages dans l'Eure ont déclaré à l'administration fiscale avoir eu recours aux services à la personne (*champ*). Avec un taux de recours de 12,1 % parmi les ménages fiscaux, l'Eure se situe en dessous de la Normandie et de la France de province (respectivement 14,3 % et 13,5 %). Il se place au dernier rang des départements normands et au 67<sup>e</sup> rang des 96 départements métropolitains. Le taux de recours corrigé des effets liés à la structure par âge et par mode de cohabitation de la population (*définitions*) reste faible (12,3 %). Il se positionne toujours en dessous de celui de la région (13,9 %) et de la France de province (13,2 %), même si l'écart se réduit. Sa population étant plus jeune que dans les autres départements normands, c'est le seul de la région dont le taux, une fois corrigé, progresse.

Le taux de recours brut est faible dans les trois arrondissements de l'Eure (*figure 1*), notamment dans ceux des Andelys et d'Évreux (respectivement 11,4 % et 11,5 %). Il est un peu plus important dans celui de Bernay (13,2 %).

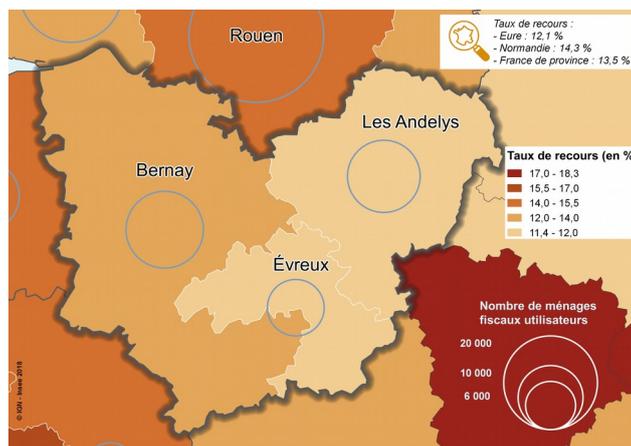
### Moins de recours dans l'Eure, quelle que soit la situation des ménages

Dans l'Eure comme en Normandie, le taux de recours augmente avec l'âge et le niveau de vie (*définitions*). Cependant, à tout âge, les taux de recours sont plus faibles dans le département qu'au niveau régional, surtout chez les 80 ans ou plus (- 2,4 points ; *figure 2*). L'arrondissement des Andelys a un taux de recours particulièrement bas pour cette tranche d'âge (- 3,8 points par rapport à la Normandie).

Dans l'Eure, bien que le niveau de vie médian (niveau au-dessus duquel se situe la moitié des ménages) soit légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la Normandie, les taux de recours y sont inférieurs, quel que soit le niveau de vie des ménages. L'écart avec le niveau régional dépasse même les cinq points pour les 10 % de ménages les plus aisés.

### 1 Des taux de recours plus faibles dans l'est de l'Eure

Taux de recours brut et nombre de ménages utilisateurs par arrondissement



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2013 - Omphale 2013 (EP29)

## 2 L'Eure, département normand où le nombre de ménages utilisateurs progresserait le plus

Taux de recours bruts en 2013 et évolution du nombre de ménages utilisateurs de services à la personne

	Taux de recours en 2013 (en %)			Ménages utilisateurs			Évolution du nombre de ménages utilisateurs (en %)	
	Global	80 ans ou plus	Personnes seules	2013	2030	2050	2013-2030	2013-2050
Normandie	14,3	44,1	16,9	198 800	239 900	279 500	21	41
<b>Eure</b>	<b>12,1</b>	<b>41,7</b>	<b>15,5</b>	<b>29 200</b>	<b>37 600</b>	<b>46 600</b>	<b>29</b>	<b>60</b>
Bernay	13,2	41,9	17,6	12 000	15 400	19 000	28	58
Les Andelys	11,4	40,3	14,7	10 600	13 800	17 300	30	63
Évreux	11,5	43,7	13,6	6 500	8 300	10 300	28	58

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2013 – Omphale 2013 (EP29)

Le taux de recours dans l'Eure est également plus faible pour les ménages en couple (2,5 points d'écart avec le niveau régional) et cela dans ses trois arrondissements. Plus spécifiquement, les couples avec au moins deux enfants sont peu utilisateurs de services à la personne. Par exemple, le taux de recours n'est que de 11,6 % pour les couples avec trois enfants contre 16,3 % en Normandie. L'arrondissement de Bernay se distingue des autres arrondissements eurois par un taux de recours des personnes seules un peu plus important qu'en Normandie (17,6 % contre 16,9 %).

### Une croissance forte de la demande future

Les effets du vieillissement de la population normande toucheront tous les territoires et plus particulièrement l'Eure dont la population, plus jeune en 2013, serait plus impactée par ce phénomène.

À l'horizon 2030, près de 8 500 ménages utilisateurs de services à la personne supplémentaires sont attendus (+ 29 %) ; c'est huit points de plus que dans l'ensemble de la Normandie (figure 2). Les trois arrondissements y contribuent à des niveaux relativement équivalents. D'ici 2023, ces évolutions se traduiraient, en termes de recrutement de salariés dans le domaine des services à la personne, par un besoin de 4 500 salariés supplémentaires pour remplacer les probables futurs retraités et prendre en charge l'augmentation du nombre de ménages utilisateurs. ■

## Champ et définitions

La liste des 24 activités de **services à la personne** en vigueur en 2013 est définie par le décret n°2011-1133 du 20 septembre 2011. Elles concernent des prestations réalisées au domicile des particuliers comme l'aide à domicile aux personnes âgées ou handicapées, la garde d'enfants à domicile, les travaux ménagers, le soutien scolaire, etc. Depuis juin 2016, le nombre d'activités a été porté à 26.

La source fiscale **Filosofi** (Fichier Localisé Social et Fiscal) est issue de l'exploitation des données fiscales exhaustives issues de la DGFIP et des données sur les prestations sociales (Cnaf, Cnav et CCMSA). La source fiscale utilisée ne permet de dénombrer que les ménages ayant déclaré des dépenses de services à domicile. En conséquence, sont écartés les ménages dont la prise en charge de ces services est couverte entièrement par les aides, ceux ayant omis de déclarer ces dépenses et ceux employant des personnes de manière non déclarée.

Un **ménage fiscal** est un ménage ordinaire regroupant les foyers fiscaux d'un même logement. Le **référént fiscal** est celui qui paye la taxe d'habitation au sein du ménage fiscal. Il ne s'agit pas obligatoirement du bénéficiaire des services.

Les **taux de recours** par âge et mode de cohabitation sont calculés au niveau national. Ces différents taux sont ensuite appliqués aux populations de chacun des départements. Cette méthode permet de raisonner « toute chose égale par ailleurs » sur des taux de recours corrigés qui écartent les effets de structure liés à l'âge et au mode de cohabitation.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Les projections de ménages sont obtenues avec le modèle **Omphale** qui permet de réaliser des projections démographiques à moyen/long terme (horizon 2050) sur tout territoire de plus de 50 000 habitants.

Insee Normandie  
5, rue Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :  
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :  
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :  
Carole Joselier  
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com  
ISSN : 2493-7339  
©Insee 2018

## Pour en savoir plus :

- Hurard C., Mura B., Bérard C., Keromnes B., « En Normandie, le vieillissement de la population pourrait entraîner une forte croissance des services à la personne », *Insee Analyses Normandie* n°54, décembre 2018.
- Jerrari K., Mura B., Bérard C., Matouk F., Puech I., « La Normandie, 1<sup>e</sup> région pour la part des services et de l'emploi à domicile dans l'emploi salarié », *Insee Analyses Normandie* n°38, décembre 2017
- Jerrari K., Mura B., Bérard C., Matouk F. et Puech I., Une analyse des services et de l'emploi à domicile dans chacun des départements normands, *Insee Flash Normandie* n° 50 à 54, décembre 2017.
- Brunet L., Le Graët A., Maillard M., « Un vieillissement démographique plus rapide en Normandie », *Insee Analyses Normandie* n°49, juin 2018.

